Atlas de Biodiversité Communaux

UN HÉRISSON DANS MON JARDIN?

lieu-dit	ville	date précise	vivant	mort
			O	O
			O	O
			O	O
			O	O
			O	O

COMPTONS LE HÉRISSON !

MERCI D'ENVOYER VOS DONNÉES PAR MAIL À :

abcsmagl@gmail.com
ou de retourner ce papier complété à votre mairie

Le mois de mars arrive et marque la fin de l'hibernation de nos amis des jardins.

A cette occasion, ouvrez l'œil !

Communiquez-nous la présence de hérissons dans vos jardins ou ailleurs sur votre chemin afin de recenser les individus présents sur les communes des gorges de la Loire

participez

EN BREF, LES ABC

Le SMAGL a pour mission de recenser la faune et la flore des communes des Gorges de la Loire via son projet d'Atlas de Biodiversité Communale. Il s'agit d'un programme de recherche et d'actions environnementales menées en collaboration avec l'Agence Française pour la Biodiversité. Le but de ce projet est d'améliorer les connaissances de la biodiversité du territoire du SMAGL et de sensibiliser le grand public à la nature en lui faisant découvrir son environnement proche.

COMPTONS LE HÉRISSON !

Animal semi-nocturne, il dort la majeure partie de la journée et chasse la nuit venue sur un territoire de 3 à 10 ha.

Le hérisson vit dans les bois de feuillus, les haies, les lisières de forêt, les talus, les bocages, dans nos jardins... Il se confectionne un nid de feuilles mortes et d'herbes sèches pour hiverner d'octobre à avril. En été, il se déplace souvent, changeant régulièrement d'abri.

Ce petit insectivore joue un rôle crucial dans la biodiversité. Excellent chasseur de limaces, de sauterelles, de criquets, d'escargots, de mille-pattes, il est aussi capable de s'attaquer aux vipères. C'est à l'odeur qu'il repère ses proies, même à travers trois centimètres de terre. C'est également en reniflant qu'il perçoit la présence d'un danger.

Sa population est aujourd'hui menacée en l'utilisation des pesticides dans les destruction forestière.

CONSEILS D'UN HÉRISSON

Votre jardin ne doit pas être complètement clôturé ou fermé afin de me permettre de sortir et rentrer.

Le mieux est un environnement quelque peu en désordre. Vous pouvez déposer quelques feuilles, de l'herbe, des bûches et beaucoup de compost. Cela va me permettre de créer mon abri !

Evitez les produits phytosanitaires : granulés anti-limaces, produits chimiques ... qui m'empoisonnent lorsque je mange les insectes eux-mêmes contaminés par les poisons.

suivez-nous

les infos sur smagl.com

DÉCOUVRIR SON TERRITOIRE POUR MIEUX LE GÉRER

Gorges de la Loire
SMAGL Syndicat Mixte d'Aménagement

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

6 communes concernées

Saint-Étienne / ville d'Unieux / Caloire / Saint-Paul en Cornillon / Saint-Maurice en Gourgois